

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)
Section 1. Identification

Identificateur de produit	LABPOX 35 Version Colorée, Partie A
Autres moyens d'identification	LP35-VC -A
Usage recommandé et restrictions d'utilisation	Revêtement époxyde
Identificateur du fournisseur initial	LabSurface. 101-1079 des Forges, Terrebonne, J6Y 0J9, Qué (Canada) Tél. (450) 966-9000
Numéro de téléphone en cas d'urgence/restriction d'utilisation	Canada – CANUTEC Numéro 24 heures 613-996-6666

Section 2. Identification des dangers
Classification du produit dangereux (nom de la catégorie ou de la sous-catégorie de la classe de danger)

Toxicité aiguë, voie orale (Catégorie 4)
 Toxicité aiguë, par contact cutané (Catégorie 4)
 Toxicité aiguë, par inhalation (Catégorie 4)
 Corrosion cutanée/irritation cutanée (Catégorie 2)
 Sensibilisation cutanée (Catégorie 1)
 Lésions oculaires graves/Irritation oculaire (Catégorie 2A)
 Cancérogénicité (Catégorie 1A)
 Toxicité pour certains organes cibles, exposition répétées (Catégorie 1)
 Dangers pour le milieu aquatique, danger aigu (Catégorie 3)
 Dangers pour le milieu aquatique, danger à long terme (Catégorie 3)

Éléments d'information (symboles, mentions d'avertissement, mentions de danger et conseils de prudence des catégories/sous-catégories)

Attention

H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H312 Nocif par contact cutané
 H332 Nocif par inhalation.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H350 Peut provoquer le cancer
 H372 Risque avéré d'effets graves pour les poumons à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
 H402 Nocif pour les organismes aquatiques.
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Prévention

P201 Se procurer les instructions avant utilisation. P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 P260+P261 Ne pas/éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/vapeurs/aérosols. P264 Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention

EN CAS D'INGESTION: P301 + P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P330 Rincer la bouche.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: P302 + P352 Laver abondamment à l'eau. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
 EN CAS D'INHALATION: P304 + P340 Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: P305 + P351 + P338 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
 EN CAS D'EXPOSITION PROUVÉE OU SUSPECTÉE: P308 + P313 Consulter un médecin.

Stockage

P405 Garder sous clef.

Élimination



P501 Éliminer le contenu/récepteur dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.		
Autres dangers connus	Aucun	
Section 3. Composition/information sur les ingrédients		
Dénomination chimique (nom commun/synonymes)	Numéro CAS ou autre	Concentration (%)*
Résine liquide époxy	25068-38-6	20-60 %
1,4-Butanediol Diglycidyl Éther	2425-79-8	5-20 %
Dioxyde de titane	13463-67-7	5-15 %
Trade Secret	----	20-50 %
*Déclaration - Cette fiche de données de sécurité comprend une (des) plage(s) de concentrations au lieu de la (des) concentration(s) réelle(s) considéré(s) comme secret(s) industriel(s).		
Section 4. Premiers soins		
Inhalation	EN CAS D'INHALATION: En cas de surexposition, amener la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle ou administrer de l'oxygène par du personnel qualifié. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Ne pratiquer la respiration artificielle QUE si la respiration s'est arrêtée. Donner une réanimation cardio-pulmonaire (RCR) s'il n'y a pas de respiration et pas de pouls.	
Voie orale	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin. En cas de vomissement spontané, faire pencher la victime, tête baissée vers l'avant, pour éviter qu'elle n'aspire des vomissements. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais donner quoi que ce soit par la bouche si la victime est inconsciente. Ne pas utiliser la bouche à bouche si la victime a ingéré la substance.	
Voie cutanée	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements contaminés, laver immédiatement avec du savon et de l'eau (20 - 30 minutes). Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Jeter les articles ne pouvant pas être décontaminés, y compris les articles en cuir tels que chaussures, ceintures et bracelets de montre.	
Voie oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes (20 - 30 minutes). Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.	
Symptômes et effets les plus importants (aigus ou retardés)	Nocif en cas d'ingestion, par contact cutané ou par inhalation. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer le cancer. Risque avéré d'effets graves pour les poumons à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	
Mention de prise en charge médicale immédiate/traitement spécial	Dans tous ces cas, consulter un médecin. N'oubliez pas ce document.	
Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie		
Dangers spécifiques du produit dangereux (produits de combustion dangereux)		
Fumée, oxydes de carbone.		
Agents extincteurs appropriés et inappropriés		
En cas d'incendie: Utiliser Dioxyde de carbone (CO ₂), poudre sèche, eau et mousse résistante à l'alcool.		
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers		
De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Ne pas entrer dans le secteur de l'incendie sans avoir une protection adéquate. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter des équipements de protection appropriés aux besoins.		
Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel		
Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence		
Évacuer personnel non-urgence. Isoler la zone et restreindre l'accès. Contrôler la zone de la fuite. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié (Voir Section 8). Empêcher le déversement de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Éliminer toutes les sources d'allumage (non fumeur, fusées éclairantes, des étincelles ou des flammes) dans les environs immédiats. Tout l'équipement utilisé lors de la manipulation du produit doit être mis à terre. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé.		
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage		
Éviter l'exposition prolongée. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber le déversement avec une matière absorbante inerte et placer la matière absorbante dans une zone de rétention appropriée. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. De petits volumes de liquide peuvent être contenus ou absorbés dans un absorbant approprié. Tenir à l'écart de tous les cours d'eau. Ne pas rincer les égouts pluviaux ou sanitaires. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques. Éliminer conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux.		
Section 7. Manutention et stockage		
Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention		
Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas/éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/ vapeurs / aérosols. Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage		
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités		

Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Garder le contenant fermé lorsqu'il ne pas utilisé. Ne pas manipuler ou entreposer à proximité de flammes nues, de chaleur ou d'autres sources d'inflammation. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Faites l'inspection de tous les contenants reçus afin de vous assurer qu'ils sont bien étiquetés et qu'ils ne sont pas endommagés. Le secteur de stockage doit être clairement identifié, libre d'obstacles et accessible seulement par le personnel qualifié. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Périodiquement, faites une inspection afin de détecter des dommages ou des fuites. Température de stockage : 16–27°C

Section 8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Paramètres de contrôle (valeurs biologiques limites ou valeurs limites d'exposition et origine de ces valeurs)

Limites d'exposition ACGIH – TLV Non disponible

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser le produit dans des zones bien ventilées. Ne pas pulvériser le produit. Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants bien inférieures aux limites d'exposition. Fournir une douche d'urgence / une douche à jet rapide, une douche oculaire, et des installations de nettoyage près du poste de travail et à proximité de la zone de manutention. Lorsque ces systèmes ne sont pas efficaces, porter un équipement de protection individuelle approprié qui fonctionne de manière satisfaisante et qui répond aux normes reconnues.

Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Gants : gants à néoprène ou équivalent ; Vêtements : Chemises à manches longues, pantalons longs ; Respiratoires : Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues; Équipement : Lunettes de sécurité résistantes aux produits chimiques. Instructions spéciales pour la protection et l'hygiène: Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Enlever et nettoyer les vêtements avant de les réutiliser. Éduquer et former les employés à l'utilisation et à la manipulation sécuritaires de ce produit. Suivez toutes les instructions de l'étiquette.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence, état physique/couleur	Liquide	Tension de vapeur	Non disponible
Odeur	Faible	Densité de vapeur	Non disponible
Seuil olfactif	Non disponible	Densité relative	Non disponible
pH	Non disponible	Solubilité	Non soluble
Point de fusion/congélation	Non disponible	Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible
Point initial/domaine d'ébullition	Non disponible	Température d'auto-inflammation	Non disponible
Point d'éclair	> 100 °C	Température de décomposition	Non disponible
Taux d'évaporation	Non disponible	Viscosité	Non disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Non disponible	COV	Non disponible
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité/d'explosibilité	Non disponible	Autre	Aucune connue

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Stable dans des conditions normales.

Stabilité chimique

Oui, Stable dans les conditions de stockage recommandées et de manutention prescrites.

Risque de réactions dangereuses

Non dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter (décharges d'électricité statique, chocs et vibrations)

Température élevée.

Matériaux incompatibles

Acides, bases, amines, agents oxydants.

Produits de décomposition dangereux

Chlorohydrogène, oxydes de carbone.

Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables (par inhalation, orale, cutanée, oculaire)

Nocif en cas d'ingestion, par contact cutané ou par inhalation. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer le cancer. Risque avéré d'effets graves pour les poumons à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation mécanique et des blessures possibles. Un contact prolongé peut provoquer une irritation de la peau accompagnée d'une rougeur locale.

Effets différés et immédiats (effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme)

Sensibilisation cutanée – Un contact prolongé peut provoquer une réaction cutanée allergique; Sensibilisation respiratoire – Aucune donnée disponible; Mutagénicité sur les cellules germinales – Aucune donnée disponible; Cancérogénicité – Le Centre international de recherche sur le cancer a déterminé que la silice cristalline est cancérogène pour l'homme (Groupe 1 - cancérogène pour l'homme). Reportez-vous à la monographie 100C du CIRC, A Review of Human Carcinogens: Arsenic, Fibres, and Dusts (publiée en 2011) en conjonction avec l'utilisation de



ces matériaux. Le programme national de toxicologie classe la silice cristalline respirable comme "connue pour être cancérigène pour l'homme". Se référer au douzième rapport sur les cancérigènes (2011). L'American Conference of Governmental Industrial Hygienists (ACGIH) classe la silice cristalline, le quartz, comme cancérigène présumé pour l'homme (A2); Toxicité pour la reproduction – Aucune donnée disponible; Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique – Aucune donnée disponible; Toxicité pour certains organes cibles — expositions répétées – Aucune donnée disponible; Danger par aspiration – Aucune donnée disponible; Dangers pour la santé non classifiés ailleurs – Aucune donnée disponible.	
Valeurs numériques de toxicité (ETA; DL₅₀ & CL₅₀)	
CAS 25068-38-6 LD ₅₀ Oral - Rat - > 15,000 mg/kg; LD ₅₀ Cutanée – Lapin – 23,000 mg/kg; LC ₅₀ Inhalation – n'a pas été déterminée; CAS 2425-79-8 LD ₅₀ Orale – Rat-mâle 1,118 mg/kg ; LD ₅₀ Cutané Rat-mâle et femelle > 1,250 mg/kg ; LC ₅₀ Inhalation Non disponible; ETA non disponible dans ce document.	
Section 12. Données écologiques	
Écotoxicité (données aquatique et terrestre)	
Toxicité aiguë pour les poissons CAS: 25068-38-6 LC ₅₀ : 1 – 10 mg/l (chez les espèces testées les plus sensibles)/ LC ₅₀ 2 mg/l (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel), Essai en semi-statique test, 96 h. CAS 2425-79-8 LC ₅₀ 24 mg/l Danio rerio (poisson zèbre) 96h;	
Toxicité envers les invertébrés aquatiques CAS: 25068-38-6 EC ₅₀ : 1.8 mg/l (Grande daphnie (Daphnia magna) 48h) ; CAS 2425-79-8 EC ₅₀ 75 mg/l (Puce d'eau (Daphnia magna) 48h);	
Toxicité aiguë pour les algues et les plantes aquatiques: CAS: 25068-38-6 EC ₅₀ : 11 mg/l (algue d'eau douce (Scenedesmus capricornutum) Essai en statique, 72h); CAS 2425-79-8 EC ₅₀ > 160 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) 72h;	
Toxicité pour les bactéries CAS: 25068-38-6 IC ₅₀ : >42.6 mg/l, (Taux respiratoires, 18h).	
Persistence et dégradation	CAS: 25068-38-6 12%, pas facilement biodégradable; CAS 2425-79-8 aérobie - Durée d'exposition 28 d Résultat : 38 % - Difficilement biodégradable.
Potentiel de bioaccumulation	CAS: 25068-38-6 Potentiel modéré de bioconcentration; CAS 13463-67-7 Il est peu probable que la bioaccumulation soit importante en raison de la faible solubilité dans l'eau de ce produit.
Mobilité dans le sol	CAS: 25068-38-6 le potentiel de mobilité dans le sol est faible.
Autres effets nocifs	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Section 13. Données sur l'élimination	
Renseignements sur la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination/méthodes d'élimination/emballages contaminés	
Éliminer le contenu/réceptacle dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.	
Section 14. Informations relatives au transport	
Numéro ONU (UN); Désignation officielle (appellation réglementaire); Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Règlement TMD	
UN 3082; NOM: SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Résine liquide époxy); CLASSE:9 ; GE: III.	
Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Code IMDG (maritime en anglais)	
UN 3082; NOM: SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Résine liquide époxy); CLASSE:9 ; GE: III.	
Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) de l'IATA (aérien en anglais)	
UN 3082; NOM: SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Résine liquide époxy); CLASSE:9 ; GE: III.	
Précautions spéciales (transport/déplacement)	Aucune
Dangers environnementaux (IMDG ou autre)	Époxy Résine
Transport en vrac (normalement plus de 450 L en capacité)	Non.
Section 15. Informations sur la réglementation	
Réglementation canadienne relative à la sécurité/santé	Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits dangereux (RPD).
Réglementation, canadienne relative à l'environnement	Voir Section 3 pour ingrédient(s) de la LIS (DSL)
Réglementation étrangère relative à la sécurité/santé/environnement	
United States OSHA information: Ce produit est réglementé selon OSHA (29 CFR). Proposition 65 de la Californie: Ce produit ne contient aucun ingrédient reconnu par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer ou d'autres troubles de la reproduction. United States EPA (Environmental Protection Agency) information: 40 CFR Se référer aux ingrédients énumérés dans la Section 3 & Sections 12; 13 & 14. United States TCSA information: Se référer aux ingrédients énumérés dans la Section 3.	
Section 16. Autres informations	
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité	Le 07 novembre 2022 - version 02
Références	Les fiches de données de sécurité du fabricant/fournisseur & du Sigma-Aldrich.com & Echa.eurpea.eu.
Abréviations	
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
CAS	Chemical Abstract Service
LIS	Liste intérieure des substances (DSL)
IARC	International Agency for Research on Cancer

IATA	International Air Transport Association
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code
CL	Concentration létale
DL	Dosage létale
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible Exposure Limit
STEL	Short-term Exposure Limit
TMD	Transport de marchandises dangereuses au Canada
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

DISCLAIMER : Labsurface décline expressément toute garantie explicite ou implicite à propos de l'usage, en ce qui concerne le produit ou les informations contenues dans ce document, et ne doit en aucun cas être tenu responsable des dommages directs ou indirects qui pourraient être causés par le produit. Les utilisateurs sont responsables de vérifier si le produit est adapté à leurs besoins particuliers et assument tous les risques au niveau de son utilisation, sa manipulation ou l'élimination du produit.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)
Section 1. Identification

Identificateur de produit	LABPOX 35, Partie B
Autres moyens d'identification	LP35-B
Usage recommandé et restrictions d'utilisation	Revêtement époxyde
Identificateur du fournisseur initial	LabSurface. 101-1079 des Forges, Terrebonne, J6Y 0J9, Qué (Canada) Tél. (450) 966-9000
Numéro de téléphone en cas d'urgence/restriction d'utilisation	Canada – CANUTEC Numéro 24 heures 613-996-6666

Section 2. Identification des dangers
Classification du produit dangereux (nom de la catégorie ou de la sous-catégorie de la classe de danger)

Toxicité aiguë, voie orale (Catégorie 4)
 Toxicité aiguë, par contact cutané (Catégorie 4)
 Toxicité aiguë, par inhalation (Catégorie 4)
 Corrosion cutanée/irritation cutanée (Catégorie 1)
 Sensibilisation cutanée (Catégorie 1)
 Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique; irritation des voies respiratoires (Catégorie 2)
 Dangers pour le milieu aquatique, danger aigu (Catégorie 2)
 Dangers pour le milieu aquatique, danger à long terme (Catégorie 2)

Éléments d'information (symboles, mentions d'avertissement, mentions de danger et conseils de prudence des catégories/sous-catégories)

Attention

H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H312 Nocif par contact cutané
 H332 Nocif par inhalation.
 H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
 H401 Toxique pour les organismes aquatiques.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Prévention

P260+P261 Ne pas/éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/vapeurs/aérosols. P264 Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention

EN CAS D'INGESTION: P301 + P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin P330 Rincer la bouche. . P331 NE PAS faire vomir.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (OU LES CHEVEUX): P303+P361+P353 Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P363 Lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser
 EN CAS D'INHALATION : P304 + P340 Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : P305 + P351 + P338 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. P337 + P313 – Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
 P391 – Recueillir le produit répandu.

Stockage

P405 Garder sous clef.

Élimination

P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

Autres dangers connus	Aucun
------------------------------	-------

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Dénomination chimique (nom commun/synonymes)	Numéro CAS ou autre	Concentration (%)*
Polyétheramine	9046-10-0	15-40 %
4,4'- Diaminodicyclohexyl méthane	1761-71-3	5-15 %
Résine époxy liquide	25068-38-6	5-15 %
L'alcool benzylique	100-51-6	10 - 30 %
Trade Secret	-----	1 – 10 %
Amine tertiaire – accélérateur	90-72-2	1 – 10 %

*Déclaration - Cette fiche de données de sécurité comprend une (des) plage(s) de concentrations au lieu de la (des) concentration(s) réelle(s) considéré(s) comme secret(s) industriel(s).

Section 4. Premiers soins

Inhalation	EN CAS D'INHALATION: En cas de surexposition, amener la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle ou administrer de l'oxygène par du personnel qualifié. Il peut être dangereux pour la personne aidante de pratiquer le bouche-à-bouche. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Ne pratiquer la respiration artificielle QUE si la respiration s'est arrêtée. Donner une réanimation cardio-pulmonaire (RCR) s'il n'y a pas de respiration et pas de pouls.
Voie orale	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin. En cas de vomissement spontané, faire pencher la victime, tête baissée vers l'avant, pour éviter qu'elle n'aspire des vomissements. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais donner quoi que ce soit par la bouche si la victime est inconsciente. Ne pas utiliser le bouche à bouche si la victime a ingéré la substance. Desserrer les vêtements serrés comme un col, une cravate, une ceinture ou un tour de taille.
Voie cutanée	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements contaminés, laver immédiatement avec du savon et de l'eau (20 - 30 minutes). Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Jeter les articles ne pouvant pas être décontaminés, y compris les articles en cuir tels que chaussures, ceintures et bracelets de montre.
Voie oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes (20 - 30 minutes). Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus ou retardés)	Nocif en cas d'ingestion, par contact cutané ou par inhalation. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Peut provoquer une allergie cutanée. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Mention de prise en charge médicale immédiate/traitement spécial	Dans tous ces cas, consulter un médecin. N'oubliez pas ce document.

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Dangers spécifiques du produit dangereux (produits de combustion dangereux)	Fumée, oxydes de carbone et vapeurs.
Agents extincteurs appropriés et inappropriés	En cas d'incendie: Utiliser Dioxyde de carbone (CO ₂), poudre sèche, eau et mousse résistante à l'alcool.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Ne pas entrer dans le secteur de l'incendie sans avoir une protection adéquate. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter des équipements de protection appropriés aux besoins.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Évacuer personnel non-urgence. Isoler la zone et restreindre l'accès. Contrôler la zone de la fuite. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié (Voir Section 8). Empêcher le déversement de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Éliminer toutes les sources d'allumage (non fumeur, fusées éclairantes, des étincelles ou des flammes) dans les environs immédiats. Tout l'équipement utilisé lors de la manipulation du produit doit être mis à terre. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé.
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	Éviter l'exposition prolongée. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber le déversement avec une matière absorbante inerte et placer la matière absorbante dans une zone de rétention appropriée. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. De petits volumes de liquide peuvent être contenus ou absorbés dans un absorbant approprié. Tenir à l'écart de tous les cours d'eau. Ne pas rincer les égouts pluviaux ou sanitaires. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques. Éliminer conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention	Ne pas/éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités	Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Garder le contenant fermé lorsqu'il ne pas utilisé. Ne pas manipuler ou entreposer à proximité de flammes nues, de chaleur ou d'autres sources d'inflammation. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Faites l'inspection de

tous les contenants reçus afin de vous assurer qu'ils sont bien étiquetés et qu'ils ne sont pas endommagés. Le secteur de stockage doit être clairement identifié, libre d'obstacles et accessible seulement par le personnel qualifié. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Périodiquement, faites une inspection afin de détecter des dommages ou des fuites.

Section 8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Paramètres de contrôle (valeurs biologiques limites ou valeurs limites d'exposition et origine de ces valeurs)

Limites d'exposition ACGIH – TLV Non-établi

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser le produit dans des zones bien ventilées. Ne pas pulvériser le produit. Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants bien inférieures aux limites d'exposition. Fournir une douche d'urgence / une douche à jet rapide, une douche oculaire, et des installations de nettoyage près du poste de travail et à proximité de la zone de manutention. Lorsque ces systèmes ne sont pas efficaces, porter un équipement de protection individuelle approprié qui fonctionne de manière satisfaisante et qui répond aux normes reconnues.

Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Gants : gants à néoprène ou équivalent ; Vêtements : Chemises à manches longues, pantalons longs ; Respiratoires : Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues ; Équipement : Lunettes de sécurité résistantes aux produits chimiques. Instructions spéciales pour la protection et l'hygiène : Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Enlever et nettoyer les vêtements avant de les réutiliser. Éduquer et former les employés à l'utilisation et à la manipulation sécuritaires de ce produit. Suivez toutes les instructions de l'étiquette.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence, état physique/couleur	Liquide	Tension de vapeur	Non disponible
---	---------	--------------------------	----------------

Odeur	Faible	Densité de vapeur	Non disponible
--------------	--------	--------------------------	----------------

Seuil olfactif	Non disponible	Densité relative	Non disponible
-----------------------	----------------	-------------------------	----------------

pH	Non disponible	Solubilité	Non disponible
-----------	----------------	-------------------	----------------

Point de fusion/congélation	Non disponible	Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible
------------------------------------	----------------	---	----------------

Point initial/domaine d'ébullition	Non disponible	Température d'auto-inflammation	Non disponible
---	----------------	--	----------------

Point d'éclair	> 100 °C (212 °F)	Température de décomposition	Non disponible
-----------------------	-------------------	-------------------------------------	----------------

Taux d'évaporation	Non disponible	Viscosité	Non disponible
---------------------------	----------------	------------------	----------------

Inflammabilité (solides et gaz)	Non disponible	COV	Non disponible
--	----------------	------------	----------------

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité/d'explosibilité	Non disponible	Autre	Aucune connue
--	----------------	--------------	---------------

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Stable dans des conditions normales.

Stabilité chimique

Oui, Stable dans les conditions de stockage recommandées et de manutention prescrites.

Risque de réactions dangereuses

Non dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter (décharges d'électricité statique, chocs et vibrations)

Température élevée.

Matériaux incompatibles

Acides, bases, amines, agents oxydants.

Produits de décomposition dangereux

Monoxydes de carbone, dioxydes, acides

Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables (par inhalation, orale, cutanée, oculaire)

Nocif en cas d'ingestion, par contact cutané ou par inhalation. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Peut provoquer une allergie cutanée. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Brûlure de la peau, rougeur, sensation de brûlure, douleur ; Brûlure oculaire, rougeur, larmoiement ; Brûlure du tube digestif ; Brûlure des voies respiratoires, toux, essoufflement, étourdissements, somnolence, nausées et maux de tête.

Effets différés et immédiats (effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme)

Sensibilisation cutanée – Un contact prolongé peut provoquer une irritation de la peau ; Sensibilisation respiratoire – Aucune donnée disponible ; Mutagénicité sur les cellules germinales – Aucune donnée disponible ; Cancérogénicité : Aucune donnée disponible ; Toxicité pour la reproduction – Aucune donnée disponible ; Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique – Aucune donnée disponible ; Toxicité pour certains organes cibles — expositions répétées – Aucune donnée disponible ; Danger par aspiration – Aucune donnée disponible ; Dangers pour la santé non classifiés ailleurs – Aucune donnée disponible.

Valeurs numériques de toxicité (ETA; DL₅₀ & CL₅₀)

CAS 9046-10-0 LD₅₀ Orale – Rat (mâle et femelle) 2,885.3 mg/kg; LD₅₀ Cutané – Lapin (mâle et femelle) 2,979.7 mg/kg; CAS 1761-71-3 LD₅₀ Orale – Rat (mâle et femelle) 380 mg/kg; CAS 25068-38-6 LD₅₀ Orale rat 15000 mg/kg; LD₅₀ Cutané – Lapin 23000 mg/kg; CAS 100-51-6



LD₅₀ Orale - Rat - 1,230 mg/kg; LD₅₀ Cutané – Lapin 2,000 mg/kg; LC₅₀ Orale – Rat 8.8 mg/L 4h; CAS 90-72-2 LD₅₀ Orale - Rat - 2,196 mg/kg; ETA non disponible dans ce document.

Section 12. Données écologiques

Écotoxicité (données aquatique et terrestre)

Toxicité aiguë pour les poissons CAS 9046-10-0 LC₅₀ 772.14 mg/l (Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)), 96h; CAS 1761-71-3 LC₅₀ 67,8 mg/l Leuciscus idus (Golden orfe), 96h; CAS: 25068-38-6 LC₅₀: 2 mg/l (Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)) 96h; CAS 100-51-6 LC₅₀: 10 mg/l Lepomis macrochirus (Crapet arlequin) 96h;

Toxicité envers les invertébrés aquatiques CAS 9046-10-0 EC₅₀ 80 mg/l (Puce d'eau (Daphnia magna) 48h); CAS 1761-71-3 EC₅₀ 9,24 mg/l (Puce d'eau (Daphnia magna) 48); CAS: 25068-38-6 EC₅₀: 1.8 mg/l (Puce d'eau (Daphnia magna) 48h); CAS 100-51-6 LC₅₀: 55 mg/l (Puce d'eau (Daphnia magna) 24h);

Toxicité aiguë pour les algues et les plantes aquatiques: CAS 9046-10-0 ErC₅₀ 15 mg/l (Selenastrum capricornutum (algue verte)) 72h ; CAS 1761-71-3 ErC₅₀ 140-200 mg/l (Desmodismus subspicatus (algues vertes)) 72h; CAS: 25068-38-6 ErC₅₀ 11 mg/l Scenedesmus capricornutum (algues d'eau douce) 72h;

Toxicité pour les bactéries CAS 1761-71-3 EC₅₀ 156 mg/l Pseudomonas putida 0,5h; CAS: 25068-38-6 IC₅₀ >42,6 mg/l Taux de respiration 18h.

Persistance et dégradation CAS: 100-51-6 Biodégradabilité Biotique/Aérobie – Durée d'exposition 28 jr Résultat: 92-96% - Facilement biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation CAS: 25068-38-6 Le potentiel de bioconcentration est modéré (BCF entre 100 et 3000 ou Log Pow entre 3 et 5) ; Coefficient de partage : n-octanol/eau (log Pow) : 3,242 à 25 °C Estimation ; CAS : 90-72-2 LogPow 0,219 Le potentiel de bioconcentration est faible.

Mobilité dans le sol Aucune information trouvée.

Autres effets nocifs Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Section 13. Données sur l'élimination

Renseignements sur la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination/méthodes d'élimination/emballages contaminés

Éliminer le contenu/réceptif dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

Section 14. Informations relatives au transport

Numéro ONU (UN); Désignation officielle (appellation réglementaire); Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Règlement TMD

ONU 2735 ; POLYAMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A. (Polyétheramine ; 4,4'-Diaminodicyclohexyl méthane ; CLASSE : 8 ; PG : III.

Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Code IMDG (maritime en anglais)

ONU 2735 ; POLYAMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A. (Polyétheramine ; 4,4'-Diaminodicyclohexyl méthane ; CLASSE : 8 ; PG : III.

Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) de l'IATA (aérien en anglais)

ONU 2735 ; POLYAMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A. (Polyétheramine ; 4,4'-Diaminodicyclohexyl méthane ; CLASSE : 8 ; PG : III.

Précautions spéciales (transport/déplacement) Peut également être expédié en QUANTITÉ LIMITÉE conformément au TMD.

Dangers environnementaux (IMDG ou autre) Polluant marin

Transport en vrac (normalement plus de 450 L en capacité) Non.

Section 15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne relative à la sécurité/santé Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits dangereux (RPD).

Réglementation, canadienne relative à l'environnement Voir Section 3 pour ingrédient(s) de la LIS (DSL)

Réglementation étrangère relative à la sécurité/santé/environnement

United States OSHA information: Ce produit est réglementé selon OSHA (29 CFR).

Proposition 65 de la Californie: Ce produit ne contient aucun ingrédient reconnu par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer ou d'autres troubles de la reproduction.

United States EPA (Environmental Protection Agency) information: 40 CFR Se référer aux ingrédients énumérés dans la Section 3 & Sections 12; 13 & 14.

United States TCSA information: Se référer aux ingrédients énumérés dans la Section 3.

Section 16. Autres informations

Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité Le 04 novembre 2022 - version 02

Références Les fiches de données de sécurité du fabricant/fournisseur & du Sigma-Aldrich.com & Echa.eurpea.eu.

Corrections Sections 2, 11, 14 (04 novembre 2022 - version 02)

Abréviations

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
CAS	Chemical Abstract Service
LIS	Liste intérieure des substances (DSL)
IARC	International Agency for Research on Cancer
IATA	International Air Transport Association

IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code
CL	Concentration létale
DL	Dosage létale
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible Exposure Limit
STEL	Short-term Exposure Limit
TMD	Transport de marchandises dangereuses au Canada
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
<p>DISCLAIMER : Labsurface décline expressément toute garantie explicite ou implicite à propos de l'usage, en ce qui concerne le produit ou les informations contenues dans ce document, et ne doit en aucun cas être tenu responsable des dommages directs ou indirects qui pourraient être causés par le produit. Les utilisateurs sont responsables de vérifier si le produit est adapté à leurs besoins particuliers et assument tous les risques au niveau de son utilisation, sa manipulation ou l'élimination du produit.</p>	